



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Colombie

Question écrite n° 1137

Texte de la question

Candidate à l'élection présidentielle de Colombie, Ingrid Betancourt a été enlevée le 23 février 2002. Un comité de soutien a été créé auquel de très nombreux députés ont adhéré. En effet, rien ne peut justifier l'enlèvement de civils ou la multiplication des atteintes aux droits de l'homme qui semblent se multiplier dans ce pays comme semble l'attester les rapports d'Amnesty International : M. Dominique Paillé demande à M. le ministre des affaires étrangères la position de la France et de quelle manière elle entend poursuivre son action pour tenter aux côtés de la communauté internationale de rechercher une solution de paix durable en Colombie et favoriser autant que possible, la libération d'Ingrid Betancourt.

Texte de la réponse

Avec d'autres pays, la France s'est impliquée fortement, au cours des deux dernières années, dans la facilitation des processus de paix avec les guérillas conduits par le président Pastrana. Le nouveau président, M. Alvaro Uribe, investi le 7 août dernier, a été élu pour mettre en oeuvre une politique de fermeté mais affirme également sa disposition à rechercher une solution négociée fondée sur la cessation des hostilités. Il a demandé, pour cela, les bons offices du secrétaire général des Nations unies. Le Gouvernement français appuie cette démarche, dans la mesure où elle combine le renforcement de l'autorité de l'Etat et la perspective d'un dialogue avec les groupes concernés. Il appelle de ses voeux le rétablissement de la paix civile en Colombie et entend contribuer à cet objectif en apportant sa coopération dans des domaines comme le renforcement institutionnel ou la lutte contre le trafic de drogue. La France reste également disposée à contribuer, en temps utile, à la facilitation des négociations sans lesquelles une paix durable ne pourra pas être établie en Colombie. Dans ce contexte, la situation des Français retenus en Colombie constitue bien sûr une préoccupation constante du ministère des affaires étrangères. Le ministre a saisi l'occasion de ses rencontres avec le président Uribe, à Paris et à New York, pour rappeler l'inquiétude des plus hautes autorités françaises à cet égard et demander que tout soit mis en oeuvre pour obtenir leur libération sans pour autant mettre leur existence en péril. Mme Ingrid Bétancourt, qui a également la nationalité colombienne, demeure toujours détenue en Colombie. Notre compatriote a été enlevée le 23 février dernier par les FARC, qui ont récemment fait diffuser une cassette vidéo où apparaît Mme Betancourt. La France ne ménage aucun effort pour recueillir des informations sur la situation des Français pris en otage et pour tenter d'obtenir leur libération. Comme elles le font toujours lorsque des Français sont victimes d'enlèvement à l'étranger, les autorités françaises apportent en outre tout leur soutien aux familles de nos compatriotes tant en Colombie qu'en France.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1137

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juillet 2002, page 2713

Réponse publiée le : 7 octobre 2002, page 3445